

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [josee theriault](#)

<https://www.cadre21.org/membres/a06d3181ce514e13eb7c045b>

Date d'obtention : 2023-09-25 13:11:26

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Les étapes de la méthode Sexto nous permettent d'évaluer une situation d'échange de photos à caractère sexuel. Elle nous permet de faire l'analyse auprès de la victime et l'instigateur et déterminer s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant. Par la suite, elle nous oriente dans les suivis auprès des différents intervenants (policiers, DPJ, etc.)

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

T.Le rôle de l'intervenant qui utilise la trousse Sexto est de faire l'évaluation d'une situation. C'est le policier qui fait les interventions par la suite. Il est important de bien suivre les étapes pour ne pas nuire à l'enquête.

De plus, il est important de poursuivre avec les étapes de la trousse même si nous croyons ne pas être en présence de pornographie juvénile.

La trousse doit être utilisée lorsqu'il s'agit de situations relatives au milieu scolaire. L'intervenant ne peut être un mandataire pour une enquête policière ou intervenir à la demande d'un parent.

Enfin, il est important de ne jamais regarder les images partagées.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Les étapes à suivre en cas d'un acte impulsif me semble plus délicats, car il y a plusieurs éléments d'analyse. De plus, ces étapes demandent la collaboration entre plusieurs intervenants (parents, DPJ, policiers, etc.)